



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

À la session ordinaire du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 9^e jour du mois de septembre 2025 à 19h30 au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présent Monsieur Benoit Chevalier, maire et les conseillers (ère) Messieurs et Madame, François Thibault, Maxime Bétournay, Benoit Gratton, Gilles St-Amand et Audrey Charron-Brosseau.

Madame Ginette Sheehy, conseillère est absente (absence motivée maladie).

Formant tous quorum sous la présidence de Monsieur Benoit Chevalier, maire.

Monsieur Michael Doyle, directeur général et greffier-trésorier est présent.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2025

Monsieur Benoit Chevalier, maire, constate le quorum à 19h32 déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Période de questions**
- 4. Suivi et adoption du procès-verbal**
4.1 Séance ordinaire 12 août 2025
- 5. Mot du maire et des conseillers**
- 6. Administration**
 - 6.1 Ratification des déboursés;
 - 6.2 Demande d'offre de services pour l'audit des états financiers pour l'année 2025;
 - 6.3 Inscription au souper de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut du 30 octobre (300\$);
 - 6.4 Achat de bacs à fleurs;
 - 6.5 Élection du 2 novembre 2025, mise en candidature du 19 septembre au 3 octobre 2025;
- 7. Sécurité publique**
7.1 Demande d'offre de services professionnels – inspection des bornes incendie;
- 8. Transport (travaux publics)**
 - 8.1 Appel d'offres sur invitation fourniture d'un broyeur (faucheuse pour bord des chemins);
 - 8.2 Avis de motion et dépôt projet de règlement # 383-25 modifiant le règlement # 352-22 relatif au stationnement et à la circulation;

- 8.3 Nomination de l'officier responsable de la mise en place de la signalisation en regard au règlement # 351-22 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et au règlement 352-22 relatif au stationnement et à la circulation;
- 8.4 Demande d'autorisation installation de tentes de Zonté Café;
- 8.5 Autorisation travaux supplémentaires chemin de la Rouge;
- 8.6 Autorisation travaux de concassage d'asphalte;

9. Hygiène (eau, matières résiduelles, environnement)

- 9.1

10. Santé et bien-être

- 10.1 Demande de subvention programme Nouveaux Horizons pour les aînés – projets communautaires (rénovation de la cuisine de la salle Louis Laurier);

11. Urbanisme, Environnement et Développement

- 11.1 Avis de motion et dépôt projet de règlement # 382-25 modifiant le règlement # 318-18 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 11.2 Nomination d'un nouveau membre sur le comité consultatif d'urbanisme;

12. Loisirs et Culture

- 12.1 Budget journée de la culture / Yoga peinture;
- 12.2 Demande de subvention auprès de Desjardins – soutien aux achats de littérature jeunesse pour la bibliothèque Serge-Bouchard (800\$);

13. Varia

- 13.1 Travaux de pavage rue du Fer-à-Cheval;
- 13.2 Demande de subvention Fondation Tremblant;

14. Période de questions

15. Levée de la séance

RÉSOLUTION 153-25

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que l'ordre du jour est adopté tel que modifié, ajout des points 13.1 et 13.2.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4- SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION 154-25

4.1- SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2025

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le greffier-trésorier est exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2025, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2025 est adopté tel que rédigé.

Résolutions 133-25 à 152-25 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

5- MOT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

6- ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 155-25

6.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

Le greffier-trésorier soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Des comptes payés, chèques numéro 12344 à 12353 inclusivement au 09/09/2025 pour un montant de 240 367.50\$, des comptes à payer chèques numéro 12354 à 12354 inclusivement au 09/09/2025 au montant de 370.14\$, des salaires payés numéro 501503 à 501560 inclusivement pour un montant de 36 698.63\$, des prélèvements payés numéro 906 à 937 inclusivement pour un montant de 114 321.26 \$ ainsi que des prélèvements à payer numéro 938 à 951 inclusivement pour un montant de 36 584.02\$.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Maxime Bétournay et résolu :

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

COMPTES PAYÉS À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
12344	Alliance Ford inc.	Camionnette Ford F-250 2025	79 144.77\$
12345	Machineries Nordtrac ltée	Tracteur Case, souffleur, lame à neige, fourche à palette	120 285.89\$
12346	Receveur général du Canada	Ajustement cotisations assurance-emploi 2024	264.32\$
12347	Entreprise Patrice Perreault	Entretien des terrains août 2025	1 630.61\$
12348	Permaroute	Scellement de fissures	21 615.30\$
12349	Gourdeau Kalahan, Beaulieu Sylvie	Remboursement de taxes	153.65\$
12350	Lessard Éric	Remboursement trop payé	619.11\$
12351	Les Entreprises Électriques Carl Marion inc.	Changement des panneaux électriques à la caserne et au garage	4 426.54\$
12352	Fondation Médicale des Laurentides	Don 2025 - campagne de financement IRM	1 667.00\$
12353	Lignes-Fit inc.	Marquage de la chaussée	10 560.51\$
TOTAUX CHÈQUES			240 367.70\$
501503 - 501560	Employés	Salaires août 2025	36 698.63\$
906	Alliance Ford inc.	Immatriculation Ford F-250 2025	869.66\$
907	Bell Mobilité	Cellulaires août 2025	154.40\$
908	Caisse Desjardins Mont-Tremblant	Intérêts & capital - prêt aqueduc	37 390.91\$
909	Caisse Desjardins Mont-Tremblant	Intérêts & capital - prêt réfection hôtel de ville	12 781.34\$
910	Hydro-Québec	Électricité station de lavage	38.54\$

911	Hydro-Québec	Électricité réservoir gravitaire	63.47\$
912	Hydro-Québec	Électricité bureau municipal	601.14\$
913	Hydro-Québec	Électricité maison des jeunes	182.28\$
914	Hydro-Québec	Électricité garage	192.02\$
915	Hydro-Québec	Électricité hangar	49.71\$
916	Hydro-Québec	Électricité station de pompage	824.10\$
917	Hydro-Québec	Électricité terrain de baseball	35.88\$
918	Hydro-Québec	Électricité caserne	139.86\$
919	Hydro-Québec	Électricité parc & terrain tennis	276.94\$
920	Hydro-Québec	Électricité hôtel de ville	519.24\$
921	Hydro-Québec	Éclairage des rues & location de poteaux juillet 2025	314.54\$
922	MRC des Laurentides	Quote-part 2025 annexe B - 3e versement (3/3) 27 128 \$ Participation à la mutualisation du service de soutien informatique en bureautique 2025 1 935 \$	29 063.00\$
923	Pompage Sanitaire 2000	Nettoyage des égouts pluviaux	2 805.39\$
924	Tramweb	Refonte site web - 2e versement (2/2)	4 800.00\$
925	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	Ouverture dossiers cour municipale juillet 2025	344.93\$
926	Bélanger Angélique	Frais de déplacement	72.86\$
927	Desjardins Sécurité financière	Assurance collective août 2025	5 304.82\$
928	Eurofins Environex	Analyses d'eau août 2025	597.31\$
929	Larrivée-Plante Alexandre	Remb. Immatriculation tracteur CASE	254.44\$
930	Ménage Tremblant Net inc.	Entretien ménager hôtel de ville août 2025	1 600.45\$
931	Pièces d'Auto P&B Gareau	Flèche de signalisation	4 055.21\$
932	RREMQ	Régime de retraite juin 2025	4 549.60\$
933	RREMQ	Régime de retraite juillet 2025	4 536.53\$
934	Postes Canada	Rapport du maire 2024	79.52\$
935	Postes Canada	Document synthèse réglementation piscines résidentielles	79.52\$
936	Energies Sonic inc.	Essence, diesel	1 535.57\$
937	Telus Health (Canada) ltée.	Mutuelle de prévention juillet & août 2025	208.08\$
TOTAUX PRÉLÈVEMENTS			151 019.89\$
TOTAL			391 387.59\$

COMPTES À PAYER À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
12354	Défi Sport Tremblant	Chaînes, guides de chaîne, casque	370.14\$
TOTAUX CHÈQUES			370.14\$
938	9509-9529 Québec inc. Services Ref-Nordik	Entretien préventif des unités d'air climatisé	805.41\$
939	Gilbert P. Miller & fils ltée.	Niveleuse, pierre ¾ net	760.03\$
940	Hamster	Sacs à ordures, papier à main, feuillets autoadhésifs, gommette, enveloppes 9x12, souris sans fil, boîte papier 8½x11	278.04\$
941	Imprimerie Léonard inc.	Lettrage & logo avec installation	523.14\$
942	Annulé		- \$
943	MRC des Laurentides	Permis projet fibre optique - 206, rue Principale	453.41\$
944	PFD Avocats	Avis juridique	1 579.40\$
945	Pilon & Ménard, Huissiers de justice inc.	Remise constats	188.12\$
946	Pompage Sanitaire 2000	Vidange fosse scellée - 203, rue Principale Location toilette du 01/08/25 au 31/08/25	627.62\$
947	Purolator	Frais de transport	14.03\$
948	La Coop Fermes du Nord	Chlore	170.08\$
949	Tramweb	Forfait de base & licence annuelle - conformité loi 25	493.23\$

950	Visa Desjardins	Crème à café, café, timbres, brosse de lavage, adaptateur de récepteur, disques de coupe, housse de siège, papier hygiénique, feuilles de cartable, rouleaux à peinture, clés, insecticide guêpe, wraps, biscuits	845.86\$
951	Matériaux SMB Huberdeau inc.	boulons, contreplaqué, cosses câble, serre-câble, maillon rapide, ancrage, asphalte froide, niveau de ligne, sonotubes, rods armature, ciment, bois traité, vis, bases de fixation, étriers, peinture, protecteur de bois, soupape bille, verrou cadenas, poignée, pentures, tôle, embouts, cadenas, peinture marquage, ponceaux, collet, insecticide fourmi	29 845.65\$
TOTAUX PRÉLÈVEMENTS			36 584.02\$
TOTAL			36 954.16\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel, adjointe administrative.

RÉSOLUTION 156-25

6.2 DEMANDE D'OFFRE DE SERVICES POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE l'article 966 du *Code Municipal* stipule que le conseil doit nommer un vérificateur externe pour au plus cinq exercices financiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil autorise le directeur général à faire une demande d'offre de services pour l'audit des états financiers pour l'année 2025, consistant à :

- Préparation du rapport financier annuel consolidé avec mission d'audit pour l'exercice financier devant se terminer les 31 décembre 2025;
- Préparation des déclarations fiscales de la Municipalité pour l'exercice devant se terminer les 31 décembre 2025;
- Rapport de l'auditeur indépendant portant sur la reddition de compte exigé dans le cadre du programme TECQ 2024-2028, si requis;
- Préparation des écritures de régularisation;

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 157-25

6.3 INSCRIPTION AU SOUPER DE LA FONDATION MÉDICALE DES LAURENTIDES ET DES PAYS-D'EN-HAUT

ATTENDU QUE le 12^e souper de la Fondation Médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut aura lieu le 30 octobre prochain au Mont-Gabriel;

ATTENDU QUE lors de ce souper il y aura une annonce en regard au projet d'imagerie par résonance magnétique;

ATTENDU QUE la Municipalité a confirmé par sa résolution numéro 127-25 le versement d'un montant de 5 000\$ pour l'IRM payable en 3 ans, soit 2025, 2026 et 2027;

ATTENDU QUE le maire désire assister à cet évènement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Maxime Bétournay et résolu :

Que le maire Monsieur Benoit Chevalier et la conseillère Madame Audrey Charron-Brosseau sont autorisés à assister au 12^e souper de la Fondation Médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut afin de représenter la municipalité, les frais de repas sont assumés par la municipalité, les frais de déplacement sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 158-25

6.4 ACHAT DE BACS À FLEURS

ATTENDU QUE des demandes de prix sur invitation ont été faites auprès de 2 entreprises pour la fourniture de bacs à fleurs en béton;

ATTENDU QUE l'offre reçue de Béton Bycon en date du 2 septembre 2025 est la plus avantageuse et propose un rabais de 200\$ par bac pour le modèle # 101-03 pour une commande avant le 15 septembre 2025 soit un montant de 625\$ au lieu de 825\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu :

Que le conseil autorise l'achat de 2 bacs à fleurs modèle 101-03 au coût de 625\$ chacun plus bandes réfléchissantes, taxes et frais de livraison, le tout selon la soumission numéro 1164 au montant total de 2 138.54\$.

Cette dépense n'étant pas prévue au budget, le montant nécessaire à cet achat sera pris à même le surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

7- SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉSOLUTION 159-25

7.1 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS / INSPECTION DES BORNES INCENDIE

CONSIDÉRANT QU'en fonction de l'article 6.1.4 de l'entente intermunicipale relative à la fourniture de services de sécurité incendie signée avec la Ville de Mont-Tremblant le 22 octobre 2021, la municipalité a l'obligation de fournir annuellement le rapport d'inspection du réseau de bornes incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles St-Amand et résolu :

Que le conseil autorise le responsable des travaux publics à faire une demande de prix pour l'inspection des 45 bornes incendies et la fourniture du rapport d'inspection.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8- TRANSPORT (TRAVAUX PUBLICS)

RÉSOLUTION 160-25

8.1 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION FOURNITURE D'UN BROYEUR

ATTENDU QU' une demande d'appel d'offres sur invitation a été faite en date du 13 août 2025 pour la fourniture d'un broyeur (faucheuse pour bord de chemins);

ATTENDU QUE deux (2) offres nous ont été transmises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu :

Que l'offre de services reçue de Deleks Canada en date du 14 août 2025 est retenue, celle-ci étant la plus basse et conforme à notre demande.

Que le directeur général est autorisé à transmettre cette résolution qui fera office de contrat.

Fournisseurs	Prix	Autres frais
Deleks Canada	9 499.99\$	150.00\$ livraison
Machineries Nordrac ltée	12 999.00\$	aucun

Cette dépense n'étant pas prévue au budget le montant nécessaire à cet achat sera pris à même le surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 161-25

8.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 383-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 352-22 RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION

Avis de motion est par la présente donné par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil du règlement numéro 383-25 modifiant le règlement numéro 352-22 relatif au stationnement et à la circulation.

Il est également proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu :

Que le conseil confirme le dépôt et la présentation du projet de règlement numéro 383-25 modifiant le règlement 352-22 relatif au stationnement et à la circulation.

Une copie du présent projet de règlement est mise à la disposition du public.

Ledit projet de règlement sera disponible via le site internet de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 162-25

8.3 NOMINATION DE L'OFFICIER RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE DE LA SIGNALISATION EN REGARD AU RÈGLEMENT # 351-22 RELATIF À LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS ET AU RÈGLEMENT # 352-22 RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION

ATTENDU QUE le conseil a adopté le 13 septembre le règlement # 351-22 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et le règlement 352-22 relatif au stationnement et à la circulation;

ATTENDU QUE par sa résolution # 185-22, le conseil désignait le directeur des travaux publics comme officier responsable en regard à la mise en place et au maintien d'une signalisation adéquate aux respects de ces règlements et autorisait celui-ci à faire déplacer et à remiser tout véhicule immobilisé ou stationné en contravention à l'une ou l'autre des dispositions de ces règlements, le tout aux frais du propriétaire;

ATTENDU QUE le poste de directeur des travaux publics n'existe plus, que cette responsabilité relève maintenant du responsable des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu :

Que le responsable des travaux publics est désigné comme officier responsable en regard aux règlements 351-22 et 352-22 afin de placer et maintenir en place une signalisation adéquate aux respects de ces règlements, celui-ci est autorisé à faire déplacer et à remiser tout véhicule immobilisé ou stationné en contravention à l'une ou l'autre des dispositions de ces règlements, le tout aux frais du propriétaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 163-25

8.4 DEMANDE D'AUTORISATION – INSTALLATION DE TENTES DE ZONTÉ CAFÉ

CONSIDÉRANT QU'une demande a été transmise par la propriétaire du nouveau commerce « Zonté Café » situé au 185 rue Principale, pour l'installation lors de l'évènement d'ouverture du 13 septembre prochain de 2 tentes devant le commerce et la possibilité d'installer une tente supplémentaire ou un kiosque dans les espaces de stationnement situé de l'autre côté de la rue Principale, le tout sens empiétement dans la rue;

CONSIDÉRANT QUE cette installation est temporaire et qu'elle n'empiétera pas dans la zone de circulation automobile;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Benoit Gratton et résolu :

Que la demande est accordée, selon ce qui suit :

- Les tentes devront être installées sans endommager le pavage, n'y entraver la circulation;
- Les tentes devront être démontées dès l'activité terminée;
- Les espaces utilisés devront être nettoyés et laissés dans le même état qu'avant l'utilisation;
- Les activités ne devront pas nuire à la circulation;

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 164-25

8.5 AUTORISATION DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES – CHEMIN DE LA ROUGE

ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions pour les travaux sur le chemin de la Rouge, certains items prévus aux documents de soumissions se sont avérés à un moindre coût que ce qui était prévu dans l'estimation;

ATTENDU QUE suite à la rencontre de chantier avec l'entrepreneur des modifications aux travaux à exécuter sont suggérées;

ATTENDU QUE la municipalité dispose du budget nécessaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu :

Que le conseil autorise l'exécution des travaux supplémentaires proposés le tout selon la proposition transmise en date du 2 septembre 2025 au montant de 7 272.02\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 165-25

8.6 AUTORISATION TRAVAUX DE CONCASSAGE D'ASPHALTE

ATTENDU QU'une demande de prix a été faite pour des travaux de concassage d'asphalte recyclé situé sur notre site du 110, chemin de la Rouge pour ± 2 000 tonnes métriques;

ATTENDU QUE ce matériel sera nécessaire pour faire les accotements sur le chemin de la Rouge;

ATTENDU QU'un solde de règlement d'emprunt est disponible pour des travaux sur le chemin de la Rouge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles St-Amand et résolu :

Que l'offre de services reçue de Les Entreprises P. Roy en date du 27 novembre 2024 au montant de ± 17 500\$ plus taxes est acceptée.

Cette dépense sera payée à même le solde du règlement d'emprunt # 358-23 pour des travaux sur le chemin de la Rouge.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9- HYGIÈNE (EAU, MATIÈRES RÉSIDUELLES, ENVIRONNEMENT)

9.1

10- SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

RÉSOLUTION 166-25

10.1 DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS – PROJET COMMUNAUTAIRES (RÉNOVATION DE LA CUISINE DE LA SALLE LOUIS LAURIER);

ATTENDU QUE le conseil désire entreprendre des travaux de rénovation de la cuisine de la Salle Louis Laurier afin que celle-ci soit mieux adaptée pour les personnes aînées;

ATTENDU QUE la date limite pour présenter une demande est le 17 septembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Maxime Bétournay et résolu :

Que le conseil autorise la présentation par Madame Angélique Bélanger, technicienne en loisirs, d'une demande de subvention dans le cadre du Programme Nouveau Horizons pour les Aînés pour un montant de 25 000\$ afin de permettre la rénovation de la cuisine de la Salle Louis Laurier.

Que Mme Angélique Bélanger, technicienne en loisirs est autorisée à signer tout document relatif à cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11- URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

RÉSOLUTION 167-25

11.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT # 382-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 318-18 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

ATTENDU QU'un règlement numéro 318-18 constituant un comité d'urbanisme est en vigueur sur le territoire de la municipalité d'Huberdeau depuis le 14 février 2018;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Huberdeau juge opportun d'apporter des modifications à ce règlement, plus particulièrement au chapitre III article 3.3;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 12 août 2025;

ATTENDU QU' une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant la présente séance;

ATTENDU QUE la personne qui préside la séance mentionne que le présent règlement a pour objet de modifier la façon d'établir le quorum.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le règlement numéro 382-25 soit adopté et qu'il soit ordonné et statué comme suit :

ARTICLE 1 :

Le présent règlement s'intitule Règlement 382-25 amendant le règlement numéro 318-18 constituant le comité consultatif d'urbanisme.

ARTICLE 2 :

Le conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement, partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une, quelconque de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

ARTICLE 3 :

L'article 3.3 du chapitre III est modifié à son 2^e alinéa par le retrait dans le texte des mots suivants :

- « + 1 »

ARTICLE 4:

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 168-25

11.2 NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QUE le conseil lors de la séance du 10 juin 2025 par sa résolution 104-25 a pris la décision d'afficher un poste comme membre du comité consultatif d'urbanisme afin de pourvoir un poste devenu vacant suite à la démission d'un membre;

ATTENDU QU' une candidature a été reçue de la part d'un nouveau citoyen d'Huberdeau;

ATTENDU QUE ce candidat possède déjà une expérience en ce genre et dispose de connaissance en urbanisme très appréciable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller François Thibault et résolu :

Que la candidature de Monsieur Guy Pelletier comme membre du comité consultatif d'urbanisme est retenue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12- LOISIRS ET CULTURE

RÉSOLUTION 169-25

12.1 BUDGET JOURNÉE DE LA CULTURE / YOGA PEINTURE

ATTENDU QUE les journées de la culture se tiendront du 26 au 28 septembre 2025;

ATTENDU QUE lors de la planification budgétaire un budget a été prévu pour l'organisation d'activité dans le cadre de ces journées;

ATTENDU QUE présentement une activité de yoga dans la peinture est prévue le 27 septembre de 10h à 12h;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Qu'un budget de 2000.00\$ est accordé pour l'organisation d'activités lors de ces journées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 170-25

12.2 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE DESJARDINS – SOUTIEN AUX ACHATS DE LITTÉRATURE JEUNESSE POUR LA BIBLIOTHÈQUE SERGE-BOUCHARD

ATTENDU QUE la responsable de la bibliothèque désire présenter une demande de subvention auprès de Desjardins pour l'achat de littérature jeunesse pour la bibliothèque Serge-Bouchard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Maxime Bétournay et résolu :

Que le conseil autorise Madame Angélique Bélanger, responsable de la bibliothèque Serge-Bouchard et technicienne en loisirs à présenter une demande de subvention de 800\$ auprès dans le cadre du projet de soutien aux achats de littérature jeunesse.

Que le conseil autorise Madame Angélique Bélanger, responsable de la bibliothèque et technicienne en loisirs à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13- VARIA

RÉSOLUTION 171-25

13.1- TRAVAUX DE PAVAGE RUE DU FER-À CHEVAL (SECTION ENTRE LA RUE BELLEVUE ET LA RUE PRINCIPALE)

ATTENDU QUE suite aux travaux effectués sur le réseau d'aqueduc, des travaux de pavages sont requis sur la section de la rue du Fer-à-Cheval situé entre la rue Bellevue et la rue Principale;

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été faites auprès de 2 fournisseurs pour la mise en place de 18 mètres de bordure en enrobé bitumineux, le préparation et l'asphaltage sur une superficie de $\pm 505m^2$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Maxime Bétournay et résolu :

Que l'offre de services reçue de Pavage Mont-Tremblant inc. # 2025-293 au montant de 27 192.00\$ avant taxes (section entre la rue Bellevue et la rue Principale) est retenue, celle-ci étant la plus basse et conforme à notre demande.

Fournisseurs :	Prix (sans taxes)
Le Roy du Pavage et fils inc.	31 450 \$
Pavage Mont-Tremblant inc.	27 192 \$

Les fonds nécessaires au paiement de cette dépense seront pris à même le surplus accumulé affecté, comme prévu au plan triennal d'immobilisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 172-25

13.2- DEMANDE DE DON / APPEL DE PROJETS FONDATION TREMBLANT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Huberdeau désire soutenir 2 organismes de la Municipalité dans le cadre de l'appel de projets de la Fondation Tremblant, soit :

Priorité 1

Le Comité des Fêtes du Village, dont le projet consiste :

Créer des moments rassembleurs pour les familles en soulignant certaines fêtes, notamment l'Halloween, Noël et Pâques, le tout de façon gratuite;

Priorité 2

Le Comité des loisirs d'Huberdeau :

Offrir un camp de jour de qualité accueillant les enfants de la municipalité et des environs dans le but de permettre à ceux-ci de s'épanouir dans un environnement sain et sécuritaire tout l'été afin d'assurer une stabilité financière aux familles en permettant aux parents de continuer leur travail durant la période estivale;

CONSIDÉRANT QUE ces activités ont pour but de stimuler la participation des personnes et familles isolées, de socialiser, de développer un sentiment d'appartenance ainsi que de les soutenir financièrement;

CONSIDÉRANT QUE ces demandes aident à soutenir ces organismes et contribuent au maintien d'activités de loisirs sur notre territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles St-Amand et résolu :

Que le conseil autorise Madame Angélique Bélanger, technicienne en loisirs à présenter 2 demandes d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets de la Fondation Tremblant, Madame Angélique Bélanger agira en tant que personne responsable dans ce dossier.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une seconde période de questions est offerte aux citoyens présents.

RÉSOLUTION 173-25

15- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

De clore la séance ordinaire du 9 septembre 2025, il est 19h58.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Michael Doyle,
Directeur général et greffier-trésorier.

Je, Benoit Chevalier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Benoit Chevalier, maire.